

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 25 mars 2013 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1308109S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;
Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 26 octobre 2011 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;
Vu la décision de la directrice des ressources humaines du 14 septembre 2012 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale ;
Vu la lettre de proposition de l'organisation CGT du 3 avril 2013 relative au remplacement de M. Dominique BRICE, membre suppléant, affecté au CPII, radié des effectifs au 31 mars 2012 ;
Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Gwenaëlle JOURDREN est nommée au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de M. Dominique BRICE.

Article 2

L'article 1^{er} de la décision du 14 septembre 2012 est modifié comme suit :

« 1. **Membres titulaires**

Au titre de l'organisation FO

Mme Jacqueline BALZA.
M. Yves DARLOT.
M. Maël ANDRIEU.
M. Maxime JEBALI.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Marie-Christine VAN MARLE.
M. Francis COMBROUZE.
Mme Colette WATELLIER.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Alain POULLEAU.

Mme Anne BOISOUX-JAY.

Au titre de l'organisation UNSA

M. François PYOT.

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Mme Françoise LEFEVRE.
M. Christian LEMOINE.
M. Philippe LE GUILLOU.
M. Mathieu HERVE.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Patricia CERISAY.
M. Arnaud DEMAY.
Mme Gwenaëlle JOURDREN.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Jacques MYARA.
Mme Catherine LISSA.

Au titre de l'organisation UNSA

Mme Colette VANDAELE. »

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 25 mars 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint à la directrice des ressources humaines,
R. DAVIES